

*Questions orales*

pourrait-il songer à y substituer un projet de loi de son cru?

**L'hon. John C. Munro (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, à mon avis, par principe, avant que le gouvernement puisse se prononcer sur l'opportunité de modifier le Code de travail dans tous les cas du genre, il lui faudrait en discuter d'abord avec l'organisme tripartite que nous avons établi, soit le Conseil canadien des relations ouvrières, car, le député le sait d'ailleurs, son propre parti a appuyé vigoureusement cette formule qui vise à rapprocher le patronat, le salariat et le gouvernement dans l'élaboration d'une meilleure formule pour résoudre les différends ouvriers et encourager une plus grande paix industrielle au pays. Du fait que le conseil a été créé et que tout le monde veut qu'il ait de bonnes chances d'atteindre cet objectif, il semble qu'il soit à déconseiller d'agir sans en avoir discuté au préalable.

**M. Lawrence:** Le ministre pourrait-il dire s'il va prendre l'initiative de soumettre la question au conseil tripartite?

**M. Munro (Hamilton-Est):** De par son mandat, il appartient certainement au conseil tripartite d'étudier toutes les possibilités de réduire le nombre de points litigieux dans les relations de travail. La discussion de ce problème notamment relève de lui. Je suis tout disposé à demander au conseil quand il désire commencer à en discuter. Pour le moment, il discute du renforcement des groupements négociateurs ainsi que d'autres problèmes; d'ailleurs, le député est au courant.

\* \* \*

**LES POSTES****LA HAUSSE DES TARIFS INTERNATIONAUX—LE CAS DES HEBDOMADAIRES ENVOYÉS AUX É.-U.**

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Postes. En annonçant l'augmentation des tarifs postaux internationaux, le ministre a déclaré:

Ne sont pas compris dans l'augmentation, toutefois, les tarifs applicables pour les États-Unis, leurs territoires et possessions, exception faite de certains tarifs pour les éditeurs.

Quatre hebdomadaires de ma circonscription ont signalé qu'il leur en coûterait environ \$3,000 de plus après le 1<sup>er</sup> janvier pour envoyer par la poste leurs journaux vers les États-Unis. Je demande donc au ministre des Postes si l'augmentation annoncée s'applique aux hebdomadaires envoyés aux États-Unis?

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'en avoir avisé tout à l'heure. Il est vrai que le communiqué est ambigu. Nous

[M. Lawrence.]

avons des tarifs spéciaux pour les États-Unis, qui ne font pas partie des tarifs internationaux; j'aimerais quand même vérifier cette information cet après-midi pour en aviser le député.

\* \* \*

**LA SITUATION ÉCONOMIQUE****LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—L'OPPORTUNITÉ DE LA NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT DE LA FONCTION PUBLIQUE**

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Comme l'étude du bill C-73 semble tirer à sa fin...

**Une voix:** Vous voulez parler?

**M. Baldwin:** ... le ministre peut-il dire s'il a trouvé un candidat compétent pour le poste de directeur prévu dans le bill?

**M. Chrétien:** Le poste vous intéresse?

**M. Baldwin:** En outre, comme le directeur sera à la fois un adversaire du gouvernement et exercera des fonctions quasi judiciaires, le gouvernement envisage-t-il de recruter le candidat à l'extérieur de la Fonction publique?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je serai heureux d'étudier cette proposition.

**LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LES ENTREPRISES VISÉES PAR LE PROGRAMME—LA QUESTION DE LA SURVEILLANCE DES ARTICLES DES SOCIÉTÉS**

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais des précisions au sujet d'un problème qui vient de m'être signalé, concernant le nombre de sociétés comptant plus de 500 employés et soumises à la loi anti-inflation. On a indiqué qu'environ 3,000 sociétés sont visées au lieu de 1,500 et qu'il pourrait y en avoir jusqu'à 50,000 dans l'industrie du bâtiment. Le ministre est-il d'accord sur ces chiffres? Sinon, quels autres chiffres peut-il donner à la Chambre?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je serai heureux de prendre note de cette question.

**M. Alexander:** On estime que la construction compte quelque 3,000 sociétés de plus de 500 employés et qu'elle touche 50,000 personnes environ. Le ministre croit-il vraiment qu'un personnel de 200 employés soit suffisant pour surveiller les activités de ces sociétés?

**M. Macdonald (Rosedale):** Je crois que la première chose à faire, c'est de vérifier l'exactitude des chiffres avancés par le député.